SAISON D'ÉTÉ

C'est par le cachet de suprême élégance qu'elle apporte à la coupe de tous ces vêtements, quelque soit le prix, que la **Maison DEWACHTER Frères**, 5 et 8, rue de la Gare, à Lille, a conquis la vogue du public. En employant que des tissus de parfait usage, elle s'assure une clientèle très importante, désireuse d'être habillée à des conditions réellement avantageuses.

Et si l'on ne dit pas toujours tout haut ce que l'on pense tout bas, le motif de cette « vogue persistante » ne s'en devine pas moins aisément :

Avantages égaux à ceux des plus grands Tailleurs : Coupe exquise, calquées toujours sur les dernières parues; Fournitures et façons soignées Etoffes excellentes et de la dernière nouveauté, quoique avec un écart de prix très sérieux, variant de 30 à 40 0/0 moins cher.

NOTA. — Etalages de Costumes première Communion, 3e vitrine

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'ÊTRE VIL

Le vieux vaudeviliste qui, depuis quatre ans, s'est fait l'insulteur stipendié des socialistes, s'est senti touché par un article où je ne le ménageais pas. A l'infamie du portrait il s'est reconnu ! Alors il m'a écrit une lettre idiote, venimeuse, en m'assurant qu'il allait la rendre publique. A son aise : la bave d'un reptile n'est point pour m'émouvoir et elle doit sembler de nature à donner tant de joie, la rage de nos ennemis étant la confirmation de la grandeur de notre victoire.

J'ai pris l'excellente habitude de dédaigner de répondre à d'aussi ignobles attaques, parfaites d'ailleurs, mais, cette fois, je n'ai pu me retenir de cadencer en quelques strophes vengeresses, le profond dégoût que m'inspire l'odieux personnage : la poésie peut parfois archer dans la fange sans souiller ses sandales immaculées.

Au Judas-Tartarin de Trélon

Ses trente deniers sont mangés
Il a cependant l'âpre faim de la pécune
Il tend ses mains vile, sordides
Que la boulimie agrémente ;
Ses trente deniers sont mangés !

Ses trente deniers sont mangés
Et ce nouvel Iscariote,
L'œil piteux, voit les hordes frangées
De sa misérable culotte :
Ses trente deniers sont mangés !

Ses trente deniers sont mangés :
Après avoir couvert de boue
Les honnêtes gens outragés
Son glas sonne le désavoue ;
Ses trente deniers sont mangés :

Ses trente deniers sont mangés :
Vite la tête vénéneuse,
Pleurant ses espoirs saccagés,
Jette encor sa bave écumeuse :
Ses trente deniers sont mangés !

Ses trente deniers sont mangés
Et comme Judas, son modèle,
De fiel ses viscères gorgés
Pendront au bout d'une cordelle :
Ses trente deniers sont mangés !

Emile MOREAU.

Avis aux membres du Parti Ouvrier et de l'Union Electorale Républicaine Socialiste

Des cartes d'entrée du punch qui aura lieu le dimanche 31 mai, à huit heures du soir, au local La Paix, sont en vente au prix de 50 centimes, sur la présentation de la carte du Parti ou de celle de l'Union électorale dans tous les locaux des groupes et des sections de l'Union électorale.

Les secrétaires sont *priés d'apporter à La Paix, pour dimanche à midi* au plus tard, les cartes qui n'auraient pas été rendues.

Seront seuls admis au punch les membres du Parti et des sections électorales, *munis de leur carte.*

Par suite du Punch organisé Dimanche 31 mai au local « La Paix » en l'honneur l'honneur du citoyen Siauve-Evausy, rédacteur en chef de l'*Egalité*, la réunion régulière du Parti aura lieu le dimanche 1 juin.

Enrichement civil

Demain dimanche, à 8 heures précises de l'après-midi, aura lieu l'enterrement civil de Mme Marie Feykens, veuve en premières noces de Antoine Désiré Philippart, décédée le Dimanche 31 mai.

Il se rassemblera à la maison mortuaire rue du Fontenoy, 214.

LES GRÈVES

Chez Watinne Delaoutre

Les ouvriers rattacheurs n'ont pas repris le travail.

Le contremaître, pour qui les ouvriers ont quitté le travail, a partout trouvé des individus pour reprendre leur place.

Il s'adresse non pas à ceux qui d'ordinaire ne travaillent jamais et encore, il ne peut parvenir à remplacer les grévistes. Ces dernières sont bien disposées à ne rentrer qu'autant qu'ils auront obtenu satisfaction.

Au tissage Bécard, la grève continue toujours et quelques ouvriers ont repris leur métier.

Réunion de petits commerçants

Jeudi soir, les petits commerçants du quartier de l'Epeule, au nombre de 80 environ, se sont réunis en réunion privée pour discuter une question de la plus haute importance : la rentrée en tribunal de commerce des petits patentés.

Prochainement, des réunions du même genre auront lieu dans différents quartiers. Nous en informerons nos lecteurs.

Battue par son mari

Une pauvre femme, Marie Duhamel, 47 ans, épouse Fidèle Friard, a été admise hier à l'Hôpital. Elle était lamentable des coups qu'elle avait reçu de son mari qui, ce dernier avait obligé d'abandonner pour aller demeurer avec ses enfants, rue de la Redoute, 40.

Un repos de 15 jours sera nécessaire pour son rétablissement.

La police a ouvert une enquête.

Réunion au Théâtre Deschamps

L'Union électorale républicaine socialiste organise pour samedi, 30 mai, une réunion latine à laquelle tous les membres des sections sont convoqués.

Le citoyen Siauve-Evausy, rédacteur en chef du *Réveil du Nord* et de l'*Egalité*, prendra la parole à cette réunion.

Les membres des sections qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation seront admis sur la présentation de leur carte de membre de l'Union.

— Les membres chargés du contrôle des cartes sont invités à se trouver, au Café des Artistes au Théâtre Deschamps, à 8 heures précises.

Jeu de boule

Une intéressante partie de boule est engagée chez M. Jules Xhendre, cabaretier, rue de Lannoy, 280, contre les forts de chez Soris, pour de Dimanche après-midi. Des paris sérieux ont déjà été engagés.

Vélodrome Roubaisien

Voici le programme d'une réunion de courses, d'un intérêt extraordinaire, qui sera donné au Vélodrome Roubaisien, le 7 juin :

Grande Internationale, par séries demi-finales et finale.

Prix : 600, 300 et 150 francs.

Internationale pour coureurs non classés dans l'épreuve précédente par séries demi-finales et finale.

Prix : 125, 75 et 50 francs.

Internationale Tandems, par séries, demi-finales et finale.

Prix : 200, 100 et 50 francs.

Course de 10 kilomètres avec entraîneurs.

Prix : 200, 100 et 50 fr.

Essai de record par Johnson et Macdonald.

Le fameux train américain de Johnson, Macdonald et Wennig prendra part à cette magnifique mission.

Concerts et Spectacles

Grand Théâtre de Roubaix. — Dimanche 31 mai, 2e représentation de **Madame Sans-Gêne**, pièce nouvelle en 4 actes, dont un prologue, de MM. Victorien Sardou, de l'Académie Française et Emile Moreau.

Prix des places : fauteuils, 3 francs ; pourtour 2 francs ; première galerie, 1 fr. 50 ; deuxième galerie, 0 fr. 50.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h.

Convocations diverses

Association amicale des anciens élèves de l'école de la rue Archimède. Un grand concert aura lieu dans la cour de l'école, le Dimanche 31 mai, à 4 heures précises du soir, avec le bienveillant concours de l'Union des trompettes, des chœurs réunis et de l'Orphéon de l'Ecole. Le concert sera suivi du tirage d'une magnifique tombola.

Fanfare La Paix. — Tous les musiciens de la Fanfare sont instamment priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu aujourd'hui samedi.

Un nombre sur la présence de tous les membres.

Mouvement Ouvrier

Le *Groupe de l'Entrepont* se réunira aujourd'hui samedi 31 mai, à 8 h. 1/2 du soir.

— Le groupe Mare se réunira aujourd'hui samedi à 8 heures précises du soir, en son local, estaminet Terrain, rue Ma Campagne, 65.

WATTRELOS. — Le *Groupe socialiste du Sartel* se réunira aujourd'hui samedi 30 mai, à 8 heures 1/2, à l'estaminet à Gravelotte, Sartel.

— *Fédération des groupes* — Dimanche 31 mai, à 4 heures du soir, réunion de la Fédération Wattrelos-Leers, chez Leleu, rue Carcot.

ELEU. (Beaucx). — Le groupe la *Renaissance des Travailleurs* se réunira dimanche 31 mai, à 4 heures du soir, au siège social, estaminet des Petits Pièces.

LYS-LEZ-LANNOY. — Le groupe l'Avant-Garde se réunira samedi 30 mai, à 8 heures du soir, chez le citoyen Labitte, rue de la Gare.

Liste de souscription. — Les citoyens qui auraient encore des listes de souscription sont priés de les rapporter le plus tôt possible chez le citoyen Labitte, près de la gare de Lys.

Chronique colombophile

Fédération du Tilleul. — Les amateurs qui se trouvent que le concours qui devait avoir lieu sur Creil le Dimanche 31 mai, aura lieu sur Clermont organisé chez M. Seynaeve, coin de la rue Pierre-de-Roubaix et du boulevard de Belfort. Il y aura 160 fr. de prix d'honneur répartis en 20 prix de 5 fr., plus un régulateur à la première série de pigeons non dégagés. Mise en paniers aujourd'hui samedi 30 mai de 5 à 7 heures du soir.

CROIX. — *Une réponse du « Journal de Roubaix »* — Voici comment le *Journal de Roubaix* répond à la question que nous lui avons posée :

Réponse à l'« Egalité ». — Nous ergotons, nous dit l'*Egalité*. Non, nous affirmons un fait, et on ne nous a pas apporté de preuves contraires.

L'Egalité nous demande pourquoi on a réduit le nombre des instituteurs chargés de la surveillance des enfants à l'église.

Nous ne serons pas embarrassés pour répondre : il y a là **une question de convenances**, dans laquelle l'*Egalité*, pas plus que nous, n'est fondée à intervenir.

Voilà ce que le *Journal de Roubaix* appelle une réponse.

C'est maigre !

— *Tentative de vol.* — La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits par le soupirail de la cave, dans la maison de M. Benoit, boucher, rue de Lille. Ils n'ont pas trouvé autre chose que des bouteilles de vin qu'ils ont vidées. Une enquête est ouverte.

Etrange réflexion. — Le journal *la Croix*, terminant le compte rendu de la séance du Conseil municipal de Croix qui a eu lieu mercredi, fait cette réflexion saugrenue :

« Quelques curieux étaient présents dans la salle pour assister à la séance qui a été des plus ternes et qui s'est terminée à 9 h. 1/2 ».

Tout d'abord la salle réservée au public était comble. Et puis ensuite, que pouvait bien être une séance où il n'y a que des commissions à élire ?

Croix de mon cœur ! répondez, nous sommes anxieux.

Guérison ASTHME DÉFINITIVE
Pharmacie Dr Hommel, 8, rue Gambetta, LILLE

TOURCOING

Conseil municipal

Le Conseil municipal de Tourcoing s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Hassebroucq, maire. Secrétaire, M. Tacq.

M. le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observation.

Le conseil approuve ensuite plusieurs dépenses pour fournitures, etc.

Lecture est donnée d'une lettre de félicitations au maire et au conseil municipal par la société chorale les Cricks-Sicks.

Dans les 3,000 francs alloués tout dernièrement à cette société valaient bien quelques remerciements.

Après l'adoption de plusieurs rapports, une longue discussion s'engage au sujet de l'aménagement d'une salle de l'Hôtel de ville. Quelques conseillers demandent que les travaux soient mis en adjudication d'autres voudraient que la ville traite de gré à gré.

Finalement cette dernière proposition mise aux voix est adoptée.

Cela permettra encore une fois de distribuer des faveurs aux amis des opportunistes.

Gageons que M. Cordier fournira pour ce qui le concerne tout ce qui a rapport à son commerce.

C'est même d'autant plus commode lorsqu'on se trouve être en même temps conseiller municipal et administrateur de certains services publics spéciaux.

M. Muller donne lecture d'une série de travaux à effectuer ; il espère que le conseil voudra prendre en considération ce vœu tendant à réaliser au plus vite ce programme.

Au cours d'une discussion qui s'engage à ce sujet, M. Barbarie demande la parole.

Je voudrais, dit-il, que des commissions désignées à cet effet puissent étudier ces questions.

Les conseillers se regardent et ne voulant pas se dédire M. Barbarie, ne lui disent pas qu'il n'a jamais été procédé autrement et se contentent de passer sous silence son intervention inopportune.

Le vœu de M. Muller est pris en considération.

Après l'adoption de divers rapports, M. Glorieux dépose un vœu tendant à adopter le principe d'une distribution d'électricité en régie par la ville en vue de l'éclairage et de la transmission de la force publique et de charger une commission spéciale de l'étude du projet à soumettre à l'approbation du Conseil municipal.

Ce vœu signé de MM. Glorieux, Delavaine et Cordier est pris en considération.

M. Fervacque dépose un vœu tendant à prolonger la canalisation des eaux potables depuis le pont du canal jusqu'à la limite du territoire vers Mouveaux.

Pris en considération.

M. Barbarie dépose un vœu tendant à laïciser les services du bureau de bienfaisance et exprime l'espoir que dans un temps relativement court tous les services hospitaliers seront laïcisés. Bravo ! M. Barbarie !

Pendant la lecture du vœu de M. Barbarie, papa Hassebroucq écoute attentivement et semble éprouver un certain dépit à voir qu'un conseiller permet d'agiter pareille question.

Il répond en proposant au conseil municipal de constituer l'administration du Bureau de bienfaisance.

MM. Barbarie et Flament voudraient que le conseil se prononce en faveur du principe de la laïcisation.

Après quelques explications de part et d'autre, M. Barbarie finit par se contenter que l'on approuve l'esprit qui anime sa proposition.

M. Tack sans être partisan du vœu de M. Barbarie demande qu'il soit mis aux voix.

M. le maire n'est pas de cet avis ; il prétend que ce vœu pouvant diviser le conseil mieux vaudrait le renvoyer à une autre séance ou bien purement et simplement à l'administration du bureau de bienfaisance.

Mieux vaudrait dire qu'il préfère le renvoyer aux calendes grecques.

Nous reviendrons demain sur certaines questions soulevées par ce le hiers au cours de cette discussion.

M. le Maire donne lecture d'une motion tendant à renvoyer le vœu de M. Barbarie à l'examen de la commission administrative du bureau de bienfaisance.

M. Barbarie. — Je n'accepte pas cette motion. On ne l'audit parmi l'auditoire.

M. le Maire. — Pas de manifestations, sinon je fais évacuer la salle ; il présente ensuite la motion suivante : Le conseil donne acte de la déposition du vœu et propose qu'il soit renvoyé à la commission compétente. Cette motion est adoptée par 18 voix sur 34 votants.

Ah ! M. Barbarie, si réellement vous êtes plein de bonnes intentions, vous en verrez bientôt d'autres.

M. Barbarie dépose ensuite un vœu ayant trait à l'habillement des employés de corpi.

M. le maire propose le renvoi à la commission militaire.

M. Barbarie ne s'y oppose pas.

M. Flament dépose un vœu tendant à organiser périodiquement des fêtes auxquelles seraient tenues d'assister toutes les sociétés subventionnées de la ville. Le produit de ces fêtes serait affecté à soulager les vieillards indigents.

Ce vœu est renvoyé à la commission des fêtes.

M. Despinoy demande à ce que l'on reconstruise le kiosque qui se trouvait encore l'année dernière sur la Grande Place.

M. le Maire demande le renvoi de ce vœu aux commissions réunies des travaux et des fêtes.

Autre une proposition de M. Fauvarque concernant les écoles du Blanc Seau. Il est passé à la nomination des commissions.

La séance d'hier soir

Notre attente a été déçue...

Aucun des conseillers présents à la séance d'hier ne s'est avisé de prendre la parole pour traiter la question des processions.

Certains de nos édiles auraient-ils donc oublié les promesses énergiquement faites quelques jours avant les élections ou bien ont-ils craint de déplaire à papa Hassebroucq ?

Nous voulons croire que la dernière hypothèse est la vraie ; en ce cas, nous pouvons être assurés de ne pas voir avant longtemps la mesure que réclament tous ceux qui combattent les « blancs » et qui malgré les fausses insinuations de l'*Amenir* sont restés leurs ennemis.

En attendant, les faux républicains du conseil ne récriminent aucune des fois qu'il plaira au clérical maire de prendre des décrets vexatoires et contraires à la liberté des citoyens.

Tristes procédés

Le sieur Haffly, rétrograde à Tourcoing a une singulière façon d'écouter les plaintes des ouvriers soumis à ses ordres.

Il y a quelques jours un certain nombre d'ouvriers ayant à se plaindre de la fréquence des amendes, appliquées à tout propos, prendirent en délégation après du maître et lui exposèrent le motif de leur démarche.

Le sieur Haffly au lieu d'écouter avec bienveillance les justes réclamations de ses ouvrières souffla tout rouge et traita les malheureuses qu'elles dénonçaient, celle qui semblait avoir pris l'initiative de proposer aux autres d'aller trouver le patron.

Par mesure d'intimidation le bonhomme Haffly infligea à chacune des ouvrières une amende de trois francs. Il va sans dire que plusieurs d'entre elles ont préféré planter là le singulier patron plutôt que de subir une fois de plus l'effet de sa rancune haineuse.

Décidément, nos hommes riches savent que tout leur est permis sous la République bourgeoise.

Convocations et avis

Le groupe la Revanche Prolétarienne se réunira en séance extraordinaire ce soir à 8 heures, en son local, chez la veuve Decottignies, au Blanc-Seau.

Présence indispensable.

— Les titulaires de la médaille coloniale sont invités à se rendre le dimanche 14 juin, à 5 heures du soir, au local de la Société, chez le citoyen Victor Deburmont, 125, rue des Plats.

Ordre du jour : Réception des nouveaux adhérents. — Formation du bureau définitif.

Les secrétaires des groupes sont invités à opérer le plus vite possible la remise des carnets à souches afin de pouvoir régler les comptes à la réunion du Comité exécutif qui aura lieu mercredi prochain.

Changement de local

A dater de ce jour le groupe les Vengeurs de Fourmies se réunira chez le citoyen Henri Destouches, rue Honoré.

Libre Pensée Tourquennoise

La Libre-Pensée tourquennoise est convoquée pour dimanche prochain à 5 heures, à la « Brasserie sociale », rue du Blaze.

Accident de voiture

Hier vers 3 heures, le petit Henri Degryse âgé de 12 ans, demeurant rue de la Cité, descendait d'une voiture de l'Economie des Ménages qui se trouvait à ce moment aux Orions, lorsque par suite d'un faux mouvement l'enfant glissa sous les roues qui lui passèrent sur les jambes. Il fut blessé assez grièvement aux chevilles et reçut les soins du docteur Desbonnets.

Violences légères

Une contravention pour violences, tapage et rassemblement a été dressé à la charge des nommés Parmentier Henri et Leterme Auguste, inculpés tous deux de violences sur la personne de Hassebroucq Elise, femme Six, demeurant rue des Cinq Voies, 285.

La grève des plombiers-zingueurs

La grève des ouvriers plombiers-zingueurs continue. Aucune défection n'a été constatée ces derniers jours et les grévistes sont tous fermement décidés à poursuivre jusqu'au bout leurs justes revendications.

LILLE

Les Employés de Tramways

Nous recevons d'un groupe d'employés de tramways la lettre suivante :

Lille, le 30 mai.

Citoyen Rédacteur,

Répondant aux articles que votre estimable journal a fait paraître pour notre défense et pour nous aider à former notre syndicat, nous venons vous remercier et vous prier de prendre l'initiative d'organiser une conférence pour engager nos camarades à se grouper.

Nous prions aussi nos amis de garder une complète neutralité vis à vis des contrôleurs. Nous savons tous qu'il y a des conducteurs et des cochers qui se plaignent d'injustices par trop criantes de la part de certains chefs, mais il faut chercher plus haut la source de ces injustices. Nous devons tous oublier le passé pour ne penser qu'au présent et à l'avenir.

A l'œuvre donc, camarades de tous les dépôts, de la Justice, de Vauban, du Lion d'Or, poursuivons notre but sans haine ni colère, mais aussi sans faiblesse, forts de nos droits, avec la conscience d'accomplir un devoir.

Quand on fera appel à notre concours, il faudra que nous soyons tous solidaires et nous obtiendrons satisfaction pour nos justes revendications.

Un groupe d'employés de tramways

Nous pouvons annoncer que dans le courant de la semaine prochaine aura lieu une conférence à laquelle tous les employés des tramways seront invités et où on traitera « De la nécessité des syndicats ouvriers ».

Congrès national du Parti ouvrier

Ainsi qu'on a pu le lire dans le compte rendu du Punch offert par le Conseil national du Parti ouvrier, aux municipalités et aux élus socialistes des 3 et 10 mai derniers, le Congrès annuel du Parti ouvrier aura lieu à Lille les 19, 20 et 21 juillet prochain.

Une fête de Famille

Jeudi soir, notre ami, le citoyen Victor Deplanck, réunissait, autour de sa table — une table admirablement servie — quelques-uns de ses vieux et meilleurs camarades, dans le but de célébrer, verre et fourchette en mains, les succès électoraux remportés par le Parti ouvrier aux élections municipales dernières.

Les citoyens Delory, Carrette Desbarbieux maires de Lille, Roubaix et Croix ; les citoyens Delesalle, Ghesquière, Samson, adjoints ; nos amis Gauty, Louis Catrice, Victor Landrin, Pierre Lagrange ; notre rédacteur en chef Siauve-Evausy, avaient répondu à l'amicale invitation du citoyen et de Madame Deplanck.

Le menu était « très politique » — ce qui ne l'empêcha pas d'être succulent et les vins, bien en couleurs, ne rappelaient que vaguement le « sang de bourgeois ».

On se mit à table à 8 heures et minuit avait depuis longtemps tinté son dernier coup, quand cette fête de famille prit fin.

Ce fut, en effet, une vraie table fête de famille agrémentée encore par les chansons de Catrice et la verve spécialisée de Gauty. D'ailleurs, qui ne fut pas « verveux » jeudi soir ? Nous en appelons aux citoyennes qui, par leur bonne humeur charmante, contribuèrent au succès de la soirée si habilement ordonnancée par le citoyen et Madame Victor Deplanck, auxquels nous adressons ici, au nom de tous leurs convives, des remerciements et des compliments sincères.

La réception des médaillés coloniaux

Hier, à 8 heures du soir, quatorze citoyens, anciens militaires, appelés à la mairie pour recevoir leur médaille coloniale, ont été reçus, dans le bureau du maire par les citoyens Delesalle, Duplat et Ghesquière, adjoints.

Notre ami Delesalle a repris la parole pour féliciter ces braves gens d'avoir servi la France et la République comme bons soldats et, dans l'espoir qu'ils continueront à servir la France et la République en bons citoyens.

Puis il a remis leur médaille à chacun d'eux en les félicitant encore de leur récompense obtenue.

Les médaillés coloniaux se sont retirés très touchés de cette réception méritée.

Emprunt de 1893

Le mardi 6 juin, à six heures du matin, il sera procédé publiquement, à l'hôtel de ville, au tirage pour le remboursement des obligations de l'emprunt de 1893.

Il sera extrait de la roue 348 numéros d'obligations, qui seront remboursées par 500 francs, moins l'impôt, avec le coupon échu.

Le paiement des obligations remboursables se fera, contre remise du titre et à partir du 15 juillet 1896, aux caisses du Crédit du Nord et du Crédit Lyonnais, à Lille et à Paris.

Les obligations sorties ne produiront plus d'intérêt à partir du jour fixé pour leur remboursement.

La Fanfare de Fives

La Fanfare de Fives nous annonce qu'elle participera le 7 juin au concours de Choisy le Roi. Les morceaux imposés sont « Les Sylphes » et « la Veillée de Reischoffen », deux ouvertures de M. A. Borrel.

Dans ce concours, qui réunira environ 150 sociétés, nos musiciens se trouveront en 1re division, en présence de 11 sociétés concurrentes, adversaires redoutables et des plus sérieux, se composant en grande partie de musiques de bienfaisance.

Nous espérons qu'avec les éléments dont dispose *la Fanfare de Fives*, nous la verrons revenir victorieuse de ce nouveau tournoi musical, ce dont les habitants Fivois auront le droit d'être fiers.

Syndicat des Tabacs

Nous recevons la communication suivante :

Les ouvriers et ouvrières syndiqués ou non syndiqués accompagnés de leurs époux sont invités de vouloir bien honorer de leur présence la Conférence que notre syndicat organise pour le dimanche 31 mai, à 3 heures, salle du Conservatoire de musique, place de Concert, sous la présidence d'honneur de M. le colonel Sever, député, avec le bienveillant concours de M. Edouard Delesalle, adjoint au Maire de Lille.

Ordre du jour : Les bienfaits du Syndicat.

Un canard

Jeudi soir, le bruit courait en ville que M. Vel-Durand, préfet du Nord, se rendant à Roubaix par le train de 5 h. 06 avait été victime d'une tentative d'assassinat. Une balle de fusil ou de revolver était, disait on, venue briser le carreau du compartiment de chemin de fer où se trouvait le préfet.

Renseignements pris il n'y a eu ni tentative d'assassinat ni coups de fusil. Entre le Pont du Lion d'Or et Wasquehal, au lieu dit « le Noir Bonnet » une pierre lancée sans mauvaise intention par des gamins a brisé la vitre d'un compartiment de 3e classe.

Personne n'a été blessé et le préfet ignorait complètement cet insignifiant accident.

Conseil de révision

Hier à deux heures après-midi ont eu lieu à la Préfecture, les opérations du Conseil de révision pour les conscrits du canton de Lille-Centre.

Elles étaient présidées par M. Trinquet, conseiller de préfecture, assisté du citoyen Dupied, conseiller général, de MM. le général Avon, maréchal, commandant de recrutement, Lapul, sous intendant et Bagard, capitaine de gendarmerie.

Huit cent cinquante jeunes gens ont été examinés. Parmi les conscrits se trouvaient huit détenus de la maison centrale de Loos.

Voleur d'un cheval

Nous avons annoncé hier l'arrestation des sieurs D. et Van G., pour recel d'un cheval volé à Wavrin.

Le voleur nommé Seraphin Lepoivre, habitant Wavrin a été arrêté hier matin par la police de sûreté sur la place Saint-Martin.

Lepoivre a été déféré au Parquet.

Exploits d'ivrogne

Le nommé J.-B. Delattre, âgé de 52 ans, homme de peine, demeurant rue du Croquet 30, qui, jeudi à 3 heures après midi, étant en état complet d'ivresse, rue de Courtrai, scandalisait les patrons par ses manières honteuses, a été arrêté et déféré au Parquet.

Un noyé

Dans la matinée de jeudi, les passants remarquaient dans le canal de la Haute-Deûle, sur le territoire de Lambersart, le cadavre d'un homme flottant entre deux eaux.

Ramené sur la berge, le cadavre qui paraissait avoir séjourné plusieurs jours dans l'eau fut transporté à la Morgue. Là, il fut reconnu dans l'après-midi pour être le sieur Victor Miquet, âgé de 47 ans, employé de commerce demeurant rue Meurein, 20.

Miquet était disparu de son domicile depuis le 22 courant. On ne sait si sa mort est due à un accident ou à un suicide.

Suites mortelles d'un accident

Nous avons raconté hier l'accident survenu à la petite Léonie Waltrom, âgée de 6 ans, demeurant rue Duguesclin, cité Milliant, 34, qui, jouant sur les remparts, tomba dans un fossé d'une haut ur de 12 mètres.

La pauvre enfant, est morte hier, vers 3 heures du matin, à l'hôpital St Sauveur, où elle avait été transportée.

Le désespoir de ses parents est navrant.

Retraite aux flambeaux

Ce soir samedi, aura lieu, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, une retraite aux flambeaux. Le départ s'effectuera vers 9 heures. Voici l'itinéraire :

Place de Strasbourg, rue Nationale, Grande-Place, rues Esquermoise, Basse, Grande-Chaussée, du Vieux Marché-aux-Fromages, Grande-Place, rue des Manneliers, rue de la Gare, place de la Gare.

Rue du Vieux-Marché aux Moutons, rue des Augustins, rue de Ban-de-Wedde, rue de Paris, parvis St-Maurice, rue du Sec-Arembault, rue de Béthune, place Richebé, boulevard de la Liberté, rue Jeanne d'Arc, place Jeanne d'Arc, rue Brûle-Maison, rue des Postes, place Sébastopol, rue Solférino, rue Gambetta, place de la Nouvelle-Aventure, rue Colbert, boulevard Vauban, boulevard de la Liberté, rue de l'Orphéon, place de Strasbourg.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HALLUIN. — *Un dénouement heureux.* — Hier soir vous devant le tribunal de Lille l'affaire du jeune Arthur Thio, ouvrier prévenu d'avoir porté des coups à Victor Deduytsch, cabaretier, demeurant à Halluin.

Ce dernier est un des rares ouvriers qui n'ont pas voulu faire cause commune avec leurs camarades en grève. A la suite d'une querelle qui avait éclaté dimanche dernier, Thio venait de rentrer et conduit à la maison d'arrêt de Lille.

Comme toujours en pareille circonstance les faits avaient été démesurément grossis. On était allé jusqu'à dire que le plaignant subirait une incapacité de travail de quinze jours environ. Le rapport médical conclut en ce sens, mais il fallu en rabattre. D'après le témoignage de la femme Deduytsch même, la blessure reçue par ce dernier ne l'avait point empêché de commerciaiser le lendemain et de tirer joyeusement la noce.

Il n'en est malheureusement pas de même pour Arthur Thio. Le pauvre garçon porte sur le côté gauche du crâne, une blessure profonde produite, dit-on, par un violent coup de sabre que lui aurait porté un garde-champêtre.

Les renseignements fournis par M. le commissaire de police d'Halluin et dont le tribunal semble avoir tenu compte sont très mauvais pour l'agent qui, cependant n'a jamais été condamné à la prison. On va jusqu'à représenter Thio, dont la douceur de caractère est connue de tous et qui vient à peine d'atteindre sa 19e année, comme un ardent fomenteur de grèves !

Il va sans dire que des juges, malgré une éloquente plaidoirie de M. Roche, ont cru devoir appliquer une peine sévère. Le malheureux camarade a été condamné à un mois de prison, 5 francs d'amende et aux dépens.

La rancune des barbares doit être satisfaite.

G. DESCHEEMDER.

LAMBERSART. — *Et la police ?* — On nous adresse de cette commune une réclamation en disant les deux gardes qui doivent veiller à la sécurité des concitoyens et qu'on rencontre plus souvent dans les cabarets que dans les rues.

Un habitant de Lambersart, employé à la filature Crépy, se rendant jeudi soir chez un de ses voisins fut insulté par une bande de vauriens. Sa femme qui venait à sa rencontre subit même sort. Si les gardes faisaient consciencieusement leur service cela ne serait pas arrivé. Nous adressons cette réclamation à qui de droit.

MONS-EN-BARŒUL. — *Vengeance électorale.* — Le second adjoint du maire de Mons-en-Barœul est le citoyen Brahem, marchand boucher, très honorablement connu dans la commune. Mais si tout le monde pensait comme M. D..., le malheureux commerçant serait bientôt sur la paille.

M. D., homme riche, pensant, voyant arriver chez lui la femme du citoyen Brahem qui lui apportait sa viande, il lui demanda si c'était bien son mari qui remplissait les fonctions d'adjoint à la Mairie de Mons-en-Barœul.

Sur sa réponse affirmative, il la pria de remporter sa marchandise, en lui disant qu'il ne serait point le client de gens qui se trouvaient sur une liste socialiste. Puis après avoir prononcé ces belles paroles, il s'enfuit. Nous espérons que le citoyen Brahem ne mourra point pour cela.

Voilà comment agissent les cléricaux à l'égard de ceux qui ne pensent pas comme eux. O combien admirable est leur conduite. Fort heureusement les républicains sincères ne les suivent pas sur ce terrain.

G. B

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 29 mai 1896. Elise Padou, rue de la Vigne, cour Leroy, 5. — Henri Bultiauwe, rue de la Guinguette, 35. — Antoinette Bonte, rue St-Roch, 73. — Clémence Lehossart, rue Basse Masure, 55. — Fernand Teilleul, rue de la Chaucelle Carvette, 65. — Edouard Catrix, Grande-Rue, cour Dallet, 1. — Louis De Jaegher, rue Descarte, 63. — Jules Vandercheiden, rue de l'Epeule, 61. — Edmond Morel, rue Roche, usine Delfercq.

Décès

Oscar Leroux, 57 ans, boulevard de Strasbourg, 123. — Marie Bourgeois, 66 ans, rue Colbert, 30. — Pierre Claeys, 50 ans, place Chaptal, cour Lesy, 6. — Zenaïde Beury, 66 ans, rue de Valenciennes, gare du Pile. — Ferdinand Delobelle, 67 ans, rue Descartes, 56. — Marie Feyckens, 30 ans, rue Fontenoy, 244. — Ernest Loiseau, 49 ans, quai de Dunkerque. — Gaspard présenté sans vie, rue du Tilleul, 259. — Jeanne Vechulst, 47 ans, Hôtel-Dieu. — Louis Franchomme, 3 ans, rue Lacroix, cour Delsenoy, 2. — Pierre Pattyn, 60 ans, rue Gretry, 42.

PROGRAMME DES SPECTACLES

Théâtre des Variétés. — Semaine de clôture. Dimanche 31, Adieux de la troupe. Représentation Paolo et Miss Vellie, excentrics grotesques. — Succès de M. Daublemont, comique. — Concert varié.

EN VENTE
A LA BIBLIOTHÈQUE DU PARTI
122, rue Montmartre, Paris

Socialisme, Révolution, Internationalisme, par Gabriel DEVILLE.
Prix 0,50. — Franco, 0,60

La Collection de l'Ère Nouvelle (17 numéros)
Prix 10 fr. — Franco en gare, 11 fr.

Barbarie et Civilisation, par F. ENGELS.
Prix 0,30. — Franco, 0,40

Roubaix-Socialiste, par G. SIAUVE-EVAUSY.
Prix 0,20. — Franco, 0,30

BOURSE de LILLE

DU 30 MAI

VALEURS	Cours de jour.	Cours précédent.	Cours d'ouverture.
Aniche	11000	11000	10900
Anzin	....	4340	4430
Bruay	....	20700	20500
Bully	2300	2300	2300
Carvin	....	1070	....
Courrières	....	4540	4425
Douchy	....	....	1530
Dourges	....	9000	....
Escarpelle	2425	2450	2400
Lens 100	....	320	300
Lievin	....	1180	1150
Meurchin	....	6100	6130
Ouvroir	....	425	390
Vicoigne	18000	18700	18500

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille, Imprimerie de l'*Egalité*.
27, rue de Fives, 27.